

Narbonne, le 15 septembre 2017

M. Arnold Romain

à

M. Le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Objet : Droit de visite de mes filles
enlevées au Royaume Uni

Monsieur le Président,

En tant que citoyen, je sollicite en urgence votre intervention concernant mes deux filles que je ne peux plus voir.

En effet, il y a 4 ans mon ex compagne est partie vivre au Royaume Uni (Ecosse) en emmenant nos deux filles. Suivant les conventions de Lahaye, il a été reconnu l'enlèvement d'enfants en première instance.

Suite à un appel fait par la mère et de nombreuses procédures, mes filles sont depuis 4 ans en Ecosse et ne sont plus jamais revenues en France à mon domicile.

Les autorités britanniques font appliquer toutes les demandes de la mère:

- interdiction de sortie de territoire
- demande de pension équivalente à mon salaire
- droit de visite restreint uniquement en Ecosse et sur des temps très restreints
- demande d'emprisonnement à mon encontre pour non-paiement de la pension alimentaire.

Aucun accord signé entre nos deux pays n'est respecté (droits parentaux, autorité parentale, délai et formalisme de prévenance pour les convocations au tribunal, recours aux autorités françaises...).

J'ai fait appel à la court Européenne qui m'a retoqué car ils étaient submergés par les affaires bien qu'ils aient conscience de ce type de problème récurrents avec le Royaume Uni. En effet, quand une mère part avec les enfants dans ce pays, le père n'a plus aucun droit.

J'ai également consulté le consulat français, fait appel au ministère des affaires étrangères, fait des courriers aux élus locaux. Toutes les personnes que j'ai pu contacter connaissent ce problème qui est reconnu mais personne ne peut rien faire.

Aujourd'hui, après 4 ans de combat sans relâche, 37 voyages effectués pour garder le contact avec mes filles, je suis ruiné, malade et mon état de santé ne me permet plus de voyager.

J'en appelle donc à votre bienveillance pour m'aider juste à avoir mes deux petites filles, Sophia 7 ans et Juliette 4 ans 1/2, françaises, pour les vacances en France dans notre maison.

Merci de porter attention à ma demande qui, certes est très personnelle, mais peut apporter beaucoup à un papa qui aime ses filles, est reconnu comme tel et est un bon citoyen.

Si vous avez besoin de plus de détails sur cette affaire, de preuves, s'il vous plait, contactez moi.

Narbonne, le 15 septembre 2017

Cordialement,

Arnold Romain